



Bonjour à tous.

Cette fois-ci, je ne compterais même pas mon retard... qui sera assez difficile à combler, maintenant. Cette lettre reviendra donc sur les infos essentielles de l'été, et de la rentrée.

Bonne lecture.

Antonin

Je vais quitter mes fonctions...

Eh oui. La décision n'a pas été facile à prendre, mais la vie est parfois faite de choix cornéliens. J'ai donc pris la décision de quitter mon poste de coordinateur, pour pouvoir me consacrer pleinement à mes études. Une décision qui ne tombe sans doute pas au meilleur moment pour la Fédération. Mais existe-t-il seulement de bons moments pour ce genre de décision ? Toujours est-il que je vais quitter mes fonctions à dater du 1^{er} décembre 2005.

Merci à tout le monde pour votre accueil, et pour la confiance que vous m'avez accordée pendant tout ce temps. J'espère pouvoir continuer à m'employer sur quelques dossiers pour la Fédération. Mais en tant que bénévole, cette fois.

... et nous cherchons un nouveau coordinateur.

Vous avez vu passer sur la liste de diffusion des VDP l'annonce accompagnée du profil de poste. Après quelques semaines, nous avons reçu (via l'ANPE d'Aix en Provence) une petite trentaine de candidature. Cinq candidates ont été retenues pour des entretiens complémentaires qui auront lieu le 15 novembre à Marseille. Ces candidates ont été retenues car elles présentaient des potentialités à la fois en matière de communication, en matière administrative et qu'elles avaient une certaine expérience associative. Pour des raisons financières (voir ci-dessous), les candidats retenus étaient ceux qui pouvaient avoir un taux en CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi) de 90%.

En tout cas, il semble bien que le prochain coordinateur soit une coordinatrice.

Subventions 2005 : ça sera dur !

Cette année le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a opéré des coupes claires ! Sur 4 demandes de subventions, 3 nous ont été complètement refusées. La seule votée (Formation des Bénévoles) est extrêmement réduite : nous n'avons que 4 505 € de subventions (sur 104 786 € demandés) pour 2005 !

L'année dernière, avec trois de ces demandes, nous avons perçu 33 874 € ! C'est donc une très très mauvaise année. Il faudra que la Fédération se penche sur la question des financements l'année qui vient.



Université Européenne

En juin, nous avons décidé de repousser la 3^{ème} Université Européenne au premier semestre 2006. Mais, étant donné les finances qui restent problématiques, et les difficultés pour les membres de la Fédération à trouver du temps pour se mobiliser, la rentrée étant dure pour tout le monde, il a été décidé lors du CA du 24 septembre dernier (où seuls 3 personnes ont pu être présentes) que nous ajournions cette université. Le séminaire de Télé Millevaches étant d'ors et déjà sur les rails, il a été jugé plus judicieux de voir comment augmenter son rayonnement.

AG 2005

Comme vous l'avez tous reçu, l'AG 2005 de la Fédération se tiendra à Paris le mardi 8 novembre 2005. Et comme vous l'avez compris, le contexte étant difficile, ce sera une AG de « crise », où il sera nécessaire de réfléchir tant aux objectifs concrets de la Fédération qu'aux moyens (humains) de les atteindre.

Une journée n'étant jamais assez, une journée de travail a été organisée autour des membres du CA pour commencer à chercher des solutions et des pistes de travail (objectifs stratégiques, priorités, mode d'organisation interne...). Les options retenues lors de cette journée de travail seront soumises le lendemain lors de l'AG à discussion, pour voir si elles correspondent avec les attentes des membres.

Malheureusement, la mobilisation est déjà difficile. 14 structures ne seront pas présentes lors de l'AG, contre 14 présentes. **Pensez aux mandats !** (Rappel : une personne morale ne peut avoir plus d'un mandat, selon les statuts de la Fédération)

Modification des statuts :

Deux modifications sont proposées, mais leur forme n'est pas encore arrêtée au moment où j'écris ces lignes :

- ajout d'un article qui permette à la Fédération de pouvoir s'investir dans des questions juridiques en son nom. En effet nous avons compris, dans le cas de TVasso à Marseille, que la Fédération ne pouvait pas partir seule au combat face au CSA, car elle ne pouvait pas prouver « d'intérêt à agir », n'ayant pas déposé de projet elle-même. Or il s'avère difficile pour une structure de s'impliquer (et de prendre des risques) sur le long terme. C'est évidemment plus facile pour la Fédération, qui n'est pas coincée dans les enjeux locaux, et qui peut plus facilement prendre à parti. Il faut que nous ayons une version rédigée de cet article à soumettre avant l'AG elle-même.
- Le nom de la Fédération ; tant qu'à modifier les statuts, il est peut être temps de proposer un autre nom que... FNVDPO ! On a fait une proposition à partir de « télévisions citoyennes de proximité », à partir de celle qui a eu lieu pour renommer l'Université Européenne (mail du vendredi 21 octobre dernier).



Recours Conseil d'Etat

Comme mentionné ci-dessus, nous sommes en train de voir comment articuler l'intérêt du dossier (il est important de ne pas laisser tomber le recours devant le conseil d'Etat pour contester la décision du CSA à Marseille) et les problèmes que cela pourrait poser aux acteurs locaux.

En tout cas, la convention a été signée entre le CSA et TV7 Marseille (qui s'appelle maintenant LCM, La Chaîne Marseille), décision officialisée dans le Journal Officiel du 6 octobre. Nous avons donc jusqu'à décembre pour déposer le recours devant le Conseil d'Etat (nous attendons de connaître la date de réception de la lettre du CSA à TVasso qui déterminera très précisément la date limite de dépôt du recours).

Aldudarrak Bideo : un pas vers une télé permanente

Suite à plusieurs mois de préparation, Kanaldude, le projet de télévision permanente d'Aldudarrak Bideo, a reçu le soutien unanime du PCD (organisme qui regroupe les maires, des associations, etc. de la vallée concernée). Certes, il faut encore trouver le financement concret, mais les élus soutiennent le projet, ce qui est déjà bien.

La CAF 13 reconnaît les télévisions associatives

La CAF de Marseille a officiellement reconnu la télévision participative comme une des missions des centres sociaux. Une porte ouverte vers une reconnaissance du travail social remplis par les télévisions participative qui pourrait s'avérer intéressante (pour plus de précisions, voir avec Antoine).

Etude VAE : en cours de rédaction

Le 3^{ème} comité de pilotage a eu lieu le 23 septembre (Paris). L'approche globale de l'étude a été validée. Celle-ci en est maintenant à l'étape de la rédaction.

Il est par contre plus que probable qu'elle soit livrée en retard, étant donné la quantité de choses à faire en ce moment. Mais il paraît que c'est normal.